



Saint Pair Sur Mer le 27/08/2021

La lettre de rentrée du Président

Chers Ami(e)s, Dirigeant(e)s

La rentrée approche pour nos centres équestres, il est maintenant l'heure de préparer la saison 2021/2022. Une prochaine saison pleine d'espoir, après une crise sanitaire sans précédent.

Des **contraintes sanitaires** sont à prévoir pour nos centres équestres, le CDE 50 vous encourage à les respecter, elles contribueront à un retour rapide à une activité « normale ».

Dans le cadre de la mise en place des opérations de contrôles sanitaires dans nos centres équestres, le CDE 50 lance l'opération « bracelet covid ». Vous trouverez une note spéciale à ce sujet qui vous permettra d'obtenir des bracelets de contrôle.

Le dispositif « Crinières Solidaires » va être reconduit pour une troisième année consécutive, le CDE a obtenu un financement pour la rentrée 2021/2022 (1^{er} septembre 2021 au 31/01/2022), de **100 prises en charge à hauteur de 70 €** par trimestre chacune. Les centres équestres qui souhaitent accueillir ces cavaliers devront passer une convention avec le CDE50, tous les formulaires nécessaires sont disponibles sur notre site : <https://cde50.ffe.com/page/racine/1568097665> . Ce dispositif est mobilisable dès la rentrée pour recruter de nouveaux cavaliers. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Patrice COTTIN au 06 87 08 27 17.

Dans le cadre de **Cheval et Diversité** de la FFE, sport et convivialité seront au rendez-vous avec « **Les défis du Partage** », une journée multi-disciplines de compétition FFE au **Pôle Hippique de St Lô les 5 et 6 octobre 2021**, réservée aux cavaliers handicapés ou en binôme avec de cavaliers mobiles des centres équestres de la Manche, avec de L'EQUIFUN, du PONY GAMES et du DRESSAGE. Le règlement général vous sera adressé prochainement. Le CDE 50 vous invite à préparer au mieux vos équipes dès à présent. (Affiche en PJ). La participation des cavaliers pour les deux jours de compétition (repas et engagements). à prévoir sera de 60 €, mais 30 € sont pris en charge par le CDE 50, il restera donc à charge des cavaliers licenciés FFE uniquement 30 €. Un dossier d'inscription sera bientôt disponible.

La **fête des Clubs de la Manche** est prévue cette année au **Pôle Hippique de St Lô, le 7 novembre 2021**, dans les disciplines de CSO, Carrousel, Équifun, Pony Games et Voltige. Une dotation exceptionnelle sera proposée aux clubs cette année. Préparez vos équipes !!!

Le dispositif équitation scolaire dans le cadre de « Poney école » est reconduit pour le 1^{er} trimestre 2021/2022 (séance à faire avant le 31/12/2021). La prise en charge CDE50 est de 10 € par élèves plafonné à 250 € par classe. 4 classes maximum par centre équestre labélisé PCF.

Pensez aussi à vous inscrire à « La journée du cheval » un outil utile de communication et de recrutement de nouveaux cavaliers : <https://journeeducheval.ffe.com/>

Votre CDE50 reste à votre écoute, nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée.

Cordialement.

Patrice COTTIN
Président du CDE 50